

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 MARS 2017
Rapports de présentation

ACCUEIL : François Brubach Président de la Gouvernance Provisoire

Monsieur le Président de la Fédération,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des clubs du Grand-Est,

Mes chers collègues investis de la gouvernance provisoire, chers membres qui avaient décidé de vous engager dans notre futur comité de ligue...

Messieurs les Présidents d'Honneur, cher Paul, et Jacques qui a dû s'excuser.

C'est avec un grand plaisir que j'ai donc l'honneur au nom de cette gouvernance de transition de vous accueillir aujourd'hui, pour cette assemblée générale ordinaire et électorale de la Ligue Régionale de golf du Grand-Est, première étape de notre nouvelle vie en commun, et vous accueillir dans cette maison des sports de TOMBLAINE, siège de votre ligue et cœur en devenir du monde sportif régional.

Avant de passer à l'ordre du jour de notre assemblée, je vais vous demander de Prendre quelques instants pour honorer la mémoire de Daniel Boulay, président du club meusien de Combles en Barrois, et qui nous a quitté le 28 janvier dernier.

Daniel fut un grand président, un homme engagé, à la fois brillant et modeste, il a mené avec une fermeté et une humanité remarquable les destinées de son club comme il a servi la ligue de Lorraine et nul doute qu'il aurait eu toute sa place parmi nous en ce jour.

Et nous allons en pensant à lui, nous recueillir quelques instants.

Vous avez tous, j'espère, signé la feuille de présence que nos collaboratrices avaient mis à votre disposition.

Aussi, Monsieur le Secrétaire Général a constaté que sur 47 clubs membres, sont représentés aujourd'hui, soit par leur présidente ou président, soit par un membre dûment habilité, conformément à nos statuts, pour un total de 489 voix électorales

Je ne rappellerai pas la genèse de cette longue démarche qui a commencé en 2015 avec le vote de la Loi du 7 août qui portait réforme territoriale de la République.

Partant de ce dispositif, il appartenait notamment aux Fédérations sportives de se réorganiser et donc, aux ligues régionales de se constituer dans le cadre de l'aire géographique des nouvelles régions.

La région Grand-Est ayant été créée en fusion des anciennes régions administratives d'Alsace, de Champagne-Ardenne, et de Lorraine, la Ligue Régionale du Grand-Est constituée des trois anciennes ligues était devenue une obligation, puis après de longs mois de travail et de négociation, une réalité dont nous allons parler aujourd'hui.

Tout d'abord et pour arriver ce matin, avec devant vous avec un projet abouti, une équipe dirigeante unie, et réunie dans la plus grande sérénité, il nous a fallu nous parler, nous comprendre, comprendre et partager nos différences, dynamiser nos points communs, faire tous les pas nécessaires pour aller les uns vers les autres, et

nous retrouver autour des lignes de forces qui nous ont permis d'être avec vous ce matin, un peu comme s'il ne s'était rien passé.

En réalité le rythme a été dense depuis plus d'un an, le schéma administratif et juridique qui nous a été proposé par la fédération sans être extrêmement compliqué, demandait beaucoup d'attention et de rigueur, et outre les contrats de fusion, la fusion elle-même a été le moment d'harmoniser, une masse de détails plus ou moins importants, plus ou moins visibles, mais toujours sensibles.

C'est pourquoi je voudrais en tout premier lieu remercier mes deux collègues Philippe Pinceloup, et Philippe Mondon.

Chacun avec des contraintes, des personnalités, et moyens différents, a apporté sans réserve sa pierre à l'édifice, et contribué positivement à ce résultat.

Je ne saurais oublier celles qui nous ont assisté pendant toute cette période, nos 3 collaboratrices, Hélène, Pascale et Dorothee, nous les avons beaucoup mis à contribution, et je les remercie pour leur sérieux et leur disponibilité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous demande de lire et entendre tout ce qui va vous être présenté en trois étapes bien distinctes, parce que ce sont les mêmes qui vous en feront présentation, mais par trois fois avec une légitimité forcément différente.

Tout d'abord nous vous ferons chacun, anciens présidents des ligues, présentation de nos rapports moraux et financiers pour 2016, rapports qui amèneront au constat de la disparition définitive de nos anciennes ligues.

Puis les mêmes ayant été investi des responsabilités de la Gouvernance Provisoire, avec donc une légitimité différente, je vous ferai en leur nom, un rapport moral et financier de l'exécution des traités de fusion que vous avez validé au cours d'assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues à l'automne.

Tous ces rapports et votes sont réglementaires et obligatoires, vous verrez que certaines parties manquent cruellement d'humour, je vous prie de m'en excuser.

Puis et parce que 2017 même préparé par la gouvernance provisoire, sera exécuté par le nouveau comité élu, j'ai proposé que vous procédiez à l'élection du nouveau comité en cours de séance, afin que son bureau directeur puisse être désigné aussitôt, et que les résolutions qui suivront, principalement budget, et cotisations, soient proposés à votre vote avec la légitimité du nouveau comité, ce sera le cas aussi pour la saison sportive.

Voilà donc chers collègues et amis le programme de la matinée.

PREMIER POINT A L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des assemblées générales de 2016

Chacun d'entre vous a reçu en communication le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de sa ligue d'origine soit :

Pour l'Alsace - le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 octobre 2016,

Pour la Champagne-Ardenne- le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2016

Pour la Lorraine - le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2016

Je vais donc mettre aux voix cette première résolution,

Pour l'approbation des procès-verbaux des 3 Assemblées Générales Extraordinaires,
contre : néant
abstentions : néant
Vote à l'Unanimité

2ème POINT A L'ORDRE DU JOUR

10H45

RAPPORT MORAL ET SPORTIFS ET FINANCIERS

Je vais vous proposer de modifier légèrement l'ordre de présentation des points suivants.

Plutôt que d'entendre les rapports moraux et sportifs, puis les rapports financiers de chacun des anciennes ligues, je pense qu'il est préférable que chacun d'entre nous trois fasse sa présentation d'un seul tenant, et nous procéderons à chaque fois au vote dédié.

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

RAPPORT MORAL - SPORTIF Ligue d'ALSACE : Philippe Pinceloup

En premier lieu et pour mon dernier rapport moral de la Ligue d'Alsace je tiens à vous remercier pour ces 8 années, soit 2 olympiades durant lesquelles nous avons travaillé ensemble au service du golf, des clubs, des jeunes et de nos licenciés.

La réforme territoriale imposée par l'Etat, est venue bousculer ces 2 dernières années de mandat pendant lesquelles j'ai dû mener de concert, gestion, organisation, administration, sport et réforme.

Je tiens tout particulièrement à remercier Dorothee (notre secrétaire), consciencieuse, précise et loyale ainsi que Nicolas SUBRIN qui pendant ces années de mise en route, et de fonctionnement de l'IR EST m'a et nous a accompagné de son expertise, de son soutien et de ses conseils précieux.

Evidemment, je remercie tous les membres de mon comité qui pendant ces années ont été plus que des collaborateurs avertis, je dirais des soutiens impliqués, volontaires, passionnés et engagés dans toutes leurs actions ... Je ne peux les citer tous, mais ils sauront se reconnaître d'autant plus qu'ils participeront pour certains, à l'aventure Grand Est avec des responsabilités nouvelles tant au niveau de la Ligue que des futurs comités départementaux.

Ma fierté aura été d'avoir ouvert des pistes nouvelles dans la filière jeunes, et d'avoir exploré des systèmes d'organisations qui ont porté leurs fruits ... Mais quelle tâche ingrate que de voir arriver, passer puis disparaître les générations de jeunes... c'est bien notre mission... c'est aussi notre mission que d'accompagner les clubs dans leurs projets, leurs idées, leurs réalisations et je pense avoir fait ce travail avec foi et abnégation.

Toutefois il me reste un regret dans notre contexte régional si particulier, riche de sa diversité frontalière mais aussi tellement frileux dans le développement de

nouvelles infrastructures, et ce, malgré tous nos efforts... L'avenir nous dira si nos pouvoirs publics daignent un jour porter enfin un regard bienveillant, à l'égard du premier sport individuel pratiqué au monde.

Je souhaite faire un rapide tour d'horizon des performances sportives alsaciennes durant ces 8 années :

de 2009 à 2016 - toutes catégories confondues

122 équipes en 3^e div

43 équipes en 2^e div

12 équipes en 1^{ère} div

Dont une équipe dame montée en 1^{ère} division en 2016, 1 équipe messieurs qui disputa la GOUNOUIHLOU en 2014 .

EN 2017 Nous compterons toutes catégories confondues

4 Equipes en 1^{ère} div

- 7 en 2^e div

- 15 en 3^e div

- 3 en 4^e div

A titre individuel : 2 titres de champions de France Jeunes : Emma BOEHLI...

1 Joueur professionnel sur l'Asian Tour : Lionel WEBER

4 joueurs furent sur l'Alps Tour - Abbas -Wolf- Vigneron- Wiedemann durant mon exercice.

Enfin, un rapide focus sur les meilleurs classements de nos clubs au Mérite en 2016

Mérite des clubs messieurs :

48^{ème} Golf club de Strasbourg

55^{ème} La Wantzenau

70^{ème} Les Bouleaux

Merite des clubs Dames :

13^{ème} Golf Club de Strasbourg

51^{ème} Les Bouleaux

70^{ème} La Wantzenau

Mérite Espoir des Ecoles de Golf : 51^{ème} La Wantzenau

Mérite Performance des EdG :

14^{ème} GCS

38^{ème} Les Bouleaux

40^{ème} La Wantzenau

Dans quelques minutes vous allez voter pour élire la liste qui mènera la politique sportive de la Ligue de Golf du Grand Est composée de nos 3 territoires ... une histoire qui nous réunit et doit nous rendre plus forts ensemble même si cette réforme a fait voler en éclat nos certitudes régionales et territoriales avec les résistances au changement que nous connaissons tous, je suis convaincu de l'opportunité sportive nouvelle que ce regroupement doit nous offrir ...

Je souhaite à tous BON GOLF !

Je vais à présent vous rendre compte de l'exécution du budget 2016.

Mon trésorier étant absent et excusé. Je vais donc vous rendre compte moi-même de notre rapport financier

RAPPORT FINANCIER -

Cet exercice 2016 est marqué par un fort déficit de 36 K€ dû essentiellement à un suivi accru des jeunes par la ligue avec des financements au niveau des stages, de l'accompagnement de leurs pros et la prise en charge de frais pour les championnats de France des jeunes.

L'augmentation du poste salaires et charges sociales est due uniquement aux sommes versées aux pros qui ont encadré les stages. Autrefois ces sommes étaient versées sous forme d'honoraires.

Les frais généraux sont restés stables, l'augmentation est due à la tenue de deux assemblées en 2016 dans le cadre de la mise en place de la Région Grand Est.

A noter par ailleurs la baisse de l'aide du CNDS et la suppression de l'aide à la licence du département.

Il n'y a pas eu d'investissement en 2016.

Cette perte a une incidence directe sur les fonds associatifs et la trésorerie qui sont en baisse dans la même proportion. Les réserves apportées à la nouvelle région restent néanmoins conséquentes d'un montant de 55 K€.

Pour l'approbation du rapport moral et sportif

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

Pour l'approbation du rapport financier

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

RAPPORT MORAL ET SPORTIF Ligue de Champagne-Ardenne : Philippe Mondon

Si l'activité de la ligue durant l'année 2016 a été dominée par le projet de fusion du Grand Est, nous avons néanmoins assuré dans tous les domaines, la bonne gestion du territoire de Champagne-Ardenne.

Pour mémoire, je rappelle que la fusion des régions a fait l'objet d'une loi que nous n'avions comme choix que d'appliquer.

Il convenait donc de faire abstraction des habitudes territoriales pour privilégier les intérêts de l'ensemble du Grand Est.

Vous le savez, la Champagne Ardenne était une ligue plus modeste, à côté de la Lorraine et ses 12500 licenciés, et de l'Alsace avec près de 10000 golfeurs. Les champardennais étant un peu moins de 5000 joueurs, il était donc légitime que le président lorrain prenne la présidence de la gouvernance provisoire et soit en tête de

la liste qui va être soumise à vos votes.

Concernant notre territoire, le nombre total de nos licenciés reste stable, et nous constatons que les - de 19 ans ont pour la troisième année consécutive, été en nette progression.

Concernant les résultats sportifs, rapidement j'évoquerais la satisfaction que nous avons eu d'aligner pour la première fois 4 de nos jeunes en phase finale des championnats de France à Bondoufle cet été.

Enfin, bravo au club de Troyes la Cordelière pour avoir gagné un échelon dans les divisions nationales, au club de Reims Champagne d'avoir vu son équipe des - de 17 ans monter en division et à son équipe Séniors de rester en division. A noter également que le club de la Forêt d'Orient conserve son équipe des - de 17 ans en division.

Je voudrais terminer mon dernier rapport moral de la Ligue de Champagne Ardenne en remerciant mon comité directeur et notre assistante Pascale, qui depuis près de 10 années ont travaillé à mes côtés avec une même ambition, favoriser le développement du golf sur notre territoire en étant à l'écoute des clubs, des licenciés et de nos jeunes, et permettre le rayonnement de notre sport.

Alors en 2017, soyons positifs, grâce à notre fusion, nous allons voir le golf en plus grand !

En vous remerciant de votre attention, je souhaite à tous les golfeurs du Grand Est une bonne saison 2017.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes annuels, ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan = 45 978 €
- Total des produits d'exploitation = 88 738 €
- Excédent de l'exercice = 6 846 €

Les comptes sont détaillés afin de permettre une finesse d'analyse et une comparabilité par rapport à l'an passé.

▪ **Faits caractéristiques :**

Notre trésorerie s'élève à 40 863 € au 31/12/2016. Cette somme représente environ une demi-année de dotation fédérale.

Investissements : après une année 2015 marquée par des investissements significatifs pour environ 7K€ avec, notamment, l'achat en copropriété « Grand Est » d'un FLIGHT SCOPE, l'année 2016 n'a fait l'objet d'aucune nouvelle acquisition.

Produits d'exploitation : ils ont connu, dans les comptes, une croissance d'environ 11K€ par rapport à l'exercice précédent du fait, notamment, du « bonus » de dotation FFGOLF 2015 versé début janvier 2016 pour 4.5 K€ et donc inscrit en comptabilité 2016. La dotation fédérale s'est maintenue à un niveau sensiblement identique cette année par rapport à l'an passé.

Du côté des collectivités, la subvention du Conseil Régional a augmenté (+1.4K€) et celle du CNDS a, à nouveau, rechuté.

Les charges d'exploitation s'établissent à 88 K€ en 2016 ; ce qui correspond quasiment parfaitement aux chiffres de l'année 2015. Du fait d'un nécessaire

ajustement des dépenses déjà débuté l'an passé, certains choix ont dû être pris tout en pérennisant le projet de développement de la nouvelle ligue Grand Est. Le projet sportif « jeunes » qui constitue l'axe majeur de la politique de la ligue a pu être financé sans restriction mais dans un souci toujours présent d'optimisation des dépenses notamment dans les déplacements et dans le choix des logements. Seuls trois postes augmentent de manière sensible ; il s'agit des honoraires PRO JEUNES (dans le prolongement de nos choix en matière d'impulsion des jeunes vers le haut niveau), le Comité départemental de la Marne et les aides aux clubs (notamment les labels Ecole de golf).

Dons : Il est important, enfin, de remercier la maison de champagne BILLECART SALMON ainsi que la société NEWAC pour leur, respectivement, don de 5 K€ et 1.2 K€ cette année.

Pour le dernier exercice de l'«ancienne» ligue Champagne-Ardenne, nous sommes revenus à l'équilibre du fait, notamment, des dons d'entreprises privées.

VOTES

Pour l'approbation du rapport moral et sportif

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

Pour l'approbation du rapport financier

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

RAPPORT MORAL ET SPORTIF LORRAINE : François Brubach

Si je devais résumer en quelques mots l'année 2016 pour la ligue de Lorraine, je tirerais deux lignes de force de l'exécution de cette année.

Tout d'abord, il s'agirait de vous rendre compte d'une activité dédiée presque entièrement à la construction de la ligue du Grand-Est, dans le respect des objectifs que vous m'aviez fixés.

- Vous m'avez demandé d'aboutir, c'est fait,
- vous m'avez demandé de faire au mieux et mettre la Lorraine à la place normale qu'elle devait avoir sur ce nouvel échiquier, et veiller qu'il en soit ainsi pour nos deux ligues sœurs, nous y sommes,
- et sur un point particulier mais à forte connotation coopérative, vous aviez souhaité que la grande ligue soit en plein exercice dès 2017, avec l'aide de mes collègues, nous y sommes parvenus.

Puis, nous nous devons d'assurer une année sportive de pleine activité, un programme jeunes qui poursuivre les efforts entrepris depuis plusieurs années, et préparatoire à la fusion, au travers de tout ce que vous entendrez aujourd'hui, je pense que nous avons abouti.

Sans détailler les performances de tous les clubs et les performances individuelles,

pour un résultat de 12 179 €, donc comme indiqué 10 000 € que nous vous proposerons d'affecter au fonds associatif.

Pour l'approbation du rapport moral et sportif

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

Pour l'approbation du rapport financier

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

3ème POINT A L'ORDRE DU JOUR : François Brubach

Affectation des résultats

Tenant compte des engagements des traités de fusion, il vous est proposé d'affecter les résultats financiers de chacun des ligues de la façon suivante :

Pour l'ancienne ligue d'ALSACE

Affectation du résultat 36 733.71 au compte 106120 RESERVES

Pour l'ancienne ligue de CHAMPAGNE-ARDENNE

Affectation du résultat 6 846.06 € au compte 110 000 REPORT A NOUVEAU.

Vote sur résultats LORRAINE

Affectation du résultat 12 178.99 € pour 11 000 € au compte 106120 RESERVES, et 1 178.99 € au compte 110 000 REPORT A NOUVEAU.

Sur cette proposition d'affectation des résultats de 2016,

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

4^{ème} point à l'ordre du jour :

RAPPORT SUR L'EXECUTION DES TRAITES DE FUSION : François Brubach

Nous allons aborder une partie qui va certainement être la moins glamour de notre assemblée, mais la loi nous oblige à en passer par là, il s'agit du compte-rendu d'exécution des traités de fusion, et le calage des réserves et provisions de la ligue Grand-Est.

Vous avez devant vous une gouvernance provisoire, désignée par vous au cours de vos assemblées générales, cette gouvernance a été en plein exercice depuis le premier janvier, et avant de vous rendre son tablier, je dois au nom de mes collègues Philippe Pinceloup et Philippe Mondon, vice-présidents, Christian Richeton, Trésorier, Raoul Gottlich, Secrétaire Général, et Jean-Claude Muth, membre, vous rendre compte de

l'exécution de la mission que vous nous avez confiée.

Volet juridique et statutaire (statuts)

Inutile de rappeler les termes des contrats de fusion, vous les avez tous lu, et bien en tête.

Il nous appartenait :

- en application des nouveaux statuts, de mettre en place le siège de la ligue, soit ici dans cette Maison Régionale des sports à Tomblaine,
- nous nous étions convenu de conserver pour une durée non-déterminée, mais qui sera forcément limitée dans le temps, les moyens administratifs existants en Alsace et en Champagne-Ardenne, ces structures et leurs collaboratrices étant chargées d'assurer un suivi dans la liaison entre le siège et les clubs, et une assistance à chacun des anciens présidents de ligue qui chacun conservera un regard plus proche de son ancien territoire pour faciliter l'implantation de l'organisation commune envisagée.
- Les moyens administratifs, techniques, et contractuels ont été repris par la ligue du Grand-Est (les contrats de travail et de prestations, les locaux, contrats de téléphone, contrats bancaires et contrats divers... etc... etc... décrits aux contrats de fusion ont été intégralement honorés, sauf les missions particulières des commissaires aux comptes et cabinets comptables).
- Dès lors il appartiendra au nouveau comité et à son bureau de faire évoluer tout cela dans le temps.

Volet financier RAPPORT DE CHRISTIAN RICHETON Trésorier

Sur le plan financier, l'application comporte deux volets :

- Tout d'abord le transfert des comptes bancaires sous la seule autorité de la ligue régionale, à ce jour cette opération a été effectuée et les 12 comptes courants et livrets sont centralisés à la ligue Grand-Est, les décisions d'unification seront menées dans quelques semaines quand nous connaissons les participations financières que les banques pourront apporter à notre budget.
- Puis la réunion de l'ensemble des A NOUVEAUX en une seule et même comptabilité a été exécutée dès l'édition des bilans de 2016.
- Cette réunion comprend notamment la fusion des réserves de chacune des anciennes ligues suivant un schéma conclus à l'article B - 3 de chacun des traités de fusion sous le terme « apports ».
- Ces apports avaient été conclus sur la base des actifs nets avec une estimation effectuée en fin d'exercice 2015, et il vous est due une situation au réel.
- Et donc l'affectation des résultats réels de 2016 que vous venez de décider donne cette nouvelle situation.

Je ne m'attarderai pas sur ces tableaux explicites sur les situations par ex ligues au moment des contrats de fusion et les nécessaires ajustements pour adapter la réalité financière actualisée au 31 décembre 2016 afin de faire face aux engagements que vous avez votés.

Pour l'ALSACE

au contrat de fusion		au réel 31/12/2016	
actif brut apporté	101 120 €	actif brut apporté	63 845 €
passif (provisions et dettes)	9 391 €	passif (provisions- dettes)	8 850 €
ACTIF NET	91 729 €	ACTIF NET	54 995 €
		évolution +	- 36 734 €

répartition au contrat de fusion	91 729 €	proposition	54 995 €
dotation à la réserve	45 000 €	dotation à la réserve	40 000 €
provision création CD 67 et 68	25 000 €	provision création CD	10 000 €

provision pour projet sportif	21 729 €	provision pour pr. sportif	4 995 €
-------------------------------	----------	----------------------------	---------

Pour la CHAMPAGNE-ARDENNE

au contrat de fusion		au réel 31/12/2016	
actif brut apporté	41 638 €	actif brut apporté	45 978 €
passif (provisions-dettes)	2 506 €	passif (provisions et dettes)	- €
ACTIF NET	39 132 €	ACTIF NET	45 978 €
		évolution +	6 846 €

répartition au contrat de fusion	39 132 €	proposition	45 978 €
dotation à la réserve	25 000 €	dotation à la réserve	20 000 €

provision création CD	5 000 €	provision création CD 10	5 000 €
provision pour projet sportif	9 132 €	provision pour projet sportif	14 132 €
		affectation excédents reportés	6 846 €

Pour la LORRAINE

au contrat de fusion		au réel 31/12/2016	
actif brut apporté	113 087 €	actif brut apporté	99 207 €
passif (provisions et dettes)	37 539 €	passif (prov-dettes)	23 369 €
ACTIF NET	75 548 €	ACTIF NET	75 838 €
		évolution +	290 €

répartition au contrat de fusion	75 548 €	proposition	75 838 €
dotation à la réserve	60 000 €	dotation à la réserve	55 000 €
provision pour projet sportif	15 548 €	provisions pour proj. sportif	10 000 €
		affectation excédents	10 838 €

Les comptes de capitaux après affectation des reports et application des décisions des contrats de fusion, révisées au 31 décembre 2016 nous mettent donc à la tête de disponibilités qui se présentent ainsi :

- Réserves légales 11 602 €
 - Réserves complémentaires 98 209 €
- Soit un total de 109 811 € (pour un objectif de 110 000 €)

Excédents reportés 28 872 €

Provisions pour CD ALSACE 10 000 €

Provisions pour CD CHAMP/AR 5 000 €

**Provision cumulée des 3 ex-ligues
pour projet sportif 24 126 €**

tout cela peut paraître un peu compliqué, mais il s'agit de la traduction de vos décisions, réglementairement il était nécessaire de vous la présenter.

VOTE

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA GOUVERNANCE PROVISOIRE

- Préparation des élections

Sous l'autorité du bureau de la gouvernance provisoire, la préparation des élections du futur comité que vous tiendrez aujourd'hui, a été menée conformément au règlement électoral approuvé par vos assemblées générales soit :

- Publication de l'appel à candidature le 20 décembre 2016,
- Le 23 janvier réception de la liste déposée sur le sigle « Union Grand-Est » par son mandataire François Brubach.
- Le 24 janvier 2017 réunion du bureau directeur qui constate la validité de la liste, chaque membre inscrit remplit les conditions légales, et la liste comprend 6 dames (règles de parité) et un médecin.
- Elle est donc recevable et déclarée reçue.

5^{ème} point à l'ordre du jour :

Election du comité directeur

Puis élection du bureau

6^{ème} point à l'ordre du jour :

Approbation du budget de l'exercice 2017 : François Brubach

Je vais demander au trésorier de vous présenter le projet de budget pour 2017. Il s'agit donc de notre premier budget en format ligue Grand-Est, et pour sa préparation, nous avons à la fois tenu compte des engagements respectifs de chacune des anciennes ligues, et des innovations que nous vous avons proposées au cours des réunions préparatoires que nous avons eues ces dernières semaines avec tous les clubs.

RAPPORT DU TRESORIER : Christian Richeton

Le projet de budget 2017 qui va être soumis à votre vote, s'équilibre en recette et dépenses à 429 225 €.

Globalement il est assez proche de la somme des budgets des 3 anciennes ligues de 2016 (442 000 €) et de la somme ressources des comptes de résultats de cette même année (439 000 €).

Pour vous permettre une vision plus claire du budget proposé, voilà un tableau qui reprends l'ensemble des postes de charges importants et significatifs :

Tableau joint

Vous voyez que :

- 245 800 € sont consacrés en charges directes au projet « jeunes » aux jeunes
- 137 125 € représentent les charges de structure dont 35 % sont dédiées au budget du projet « jeunes »
- 9000 € à l'animation départementale,
- Et 37 600 € couverts à due concurrence sont consacrés à l'organisation des

épreuves de ligue « adultes » toutes catégories confondues.

Mais la nouveauté dans la structure de ce premier budget c'est l'importante variation du poste CTR qui a été renégocié avec la Fédération, ce poste est maintenant totalement dédié à la ligue Grand-Est, et nous en prenons seuls la charge,

Et comme il vous l'a été expliqué dans les réunions de présentation, le projet « jeunes » a été totalement redistribué, avec la création d'un pôle formation.

Donc, en gestionnaire vous-mêmes de vos associations, vous comprendrez aisément le message et la contrainte qui s'impose à tous, nous devons faire avec les mêmes ressources un peu plus, et chaque poste détaillé a été serré au plus près, cela sous-entend qu'il nous faudra être vigilant tout au long de l'année, et serrer chaque boulon à chaque fois qu'il le sera utile.

REPRISE DE PAROLE DE FRANCOIS BRUBACH

Chaque responsable de commission a bien entendu le message et nous les en remercions par avance.

Nous sommes bien conscients des perturbations que ce nouvel échelon de fonctionnement va générer. Mais le poids des habitudes de chacun n'est pas à nos yeux la réponse pour avancer dans la transparence.

De plus nous ne pouvons évacuer l'idée de devoir faire face à des imprévus en cours d'année, d'où la surveillance et le suivi renforcé qui sera mis en place.

Pour l'approbation du BUDGET 2017

contre : néant

abstentions : néant

Vote à l'Unanimité

7^{ème} point à l'ordre du jour :

Approbation du montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur : François Brubach

Je rappelle que cette question a fait l'objet de plusieurs débats et échanges de vues aux cours de nos réunions de présentation. En effet, seule la Lorraine avait institué une cotisation annuelle, et s'agissant de la Ligue du Grand-Est, il était nécessaire d'harmoniser nos pratiques sur le sujet.

Ainsi, je vous indique que la cotisation réglementaire pour 2017 aurait dû être de 25 € par voix élective, mais pour cette première année, nous avons souhaité avec l'accord de mes deux collègues ex-présidents, trouver une juste mesure, et proposer une « montée » en puissance sur 2 ans.

Donc, nous avons inscrit au budget une ressource 2017 qui fixe une cotisation des clubs calculée sur la base de 17 € par voix élective.

C'est cette décision que je soumets à votre vote.

QUESTIONS

Pour l'approbation de la cotisation 2017 sur la base de 17 € par voix électorale.

contre : néant

abstentions : une

Vote à la majorité absolue

PRESENTATION DU CALENDRIER ET VADEMECUM

Le calendrier sportif et le vademecum ont fait l'objet d'une présentation détaillée aux cours de réunions qui se sont tenues en Alsace, Champagne et Lorraine. Ces documents vous ont été remis aujourd'hui.

SYNTHESE DE LA SAISON « JEUNES » 2017

Présentation d'un PWP par Philippe Pinceloup et Nicolas Subrin

INTERVENTION DE JEAN-LOU CHARON